

# LE PHARE

DE L'ANSD

NEWSLETTER

BULLETIN TRIMESTRIEL – N° 003/JUIN 2017/32pages

## DOSSIER:

**Améliorer la base de connaissances statistiques dans les domaines de l'emploi, du tourisme, de la construction et des services**

- \*Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES)
- \*Indice du Coût de la Construction (ICC)
- \*Indice des Prix de Production des Services
- \*Comptes Satellites du Tourisme (CST)

## Restitution Projet de Rénovation des Comptes Nationaux (PRCN)

- \*principaux résultats du RGE
- \*principaux résultats du changement d'année de base

## L'ANSD SUR LE TERRAIN

Enquête monographique sur l'orpaillage au Sénégal

## STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Les Petites et Moyennes Industries au Sénégal : développer l'innovation pour augmenter les parts de marché

# LE PHARE

DE L'ANSD NEWSLETTER




## BULLETIN TRIMESTRIEL

## SOMMAIRE



**EDITORIAL**  
p1/2

**DOSSIER : AMELIORER LA BASE DE CONNAISSANCES STATISTIQUES DANS LES DOMAINES DE L'EMPLOI, DU TOURISME, DE LA CONSTRUCTION ET DES SERVICES**  
p3/6



**RESTITUTION** p7/8

PIB : ..... p9  
L'ANSD EN BREF : .....p10/11  
L'ANSD SUR LE TERRAIN : ..... p12  
STATISTIQUES ECONOMIQUES : ..... p13/14/15/16

**RESSOURCES HUMAINES** p17/18



**In Memoriam Ibra DIOME** p19



**ENSAE** p20/21

RELIGION : ..... p22/23/24  
DETENTE : ..... p24/25

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

ABOUBACAR SEDIKH BEYE

**DIRECTEUR EXECUTIF**

BABACAR NDIR

**COORDONNATEUR DE LA REDACTION**

GNAGNA SIDIBE

**COMITE DE REDACTION**

GNAGNA SIDIBE

MAMADOU BAH

AWA DIOP

ELHADJI MALICK GUEYE

ABSA KANE

SOPHIE DIOP

ALAIN DIATTA

YVETTE M.P. DIA

SALIOU FAYE

**CORRECTEURS**

BABACAR NDIR

YANKHOBA BADJI

AWA DIOP

**CREDITS PHOTOS**

CELLULE COMMUNICATION ANSD

**MONTAGE, INFOGRAPHIE ET IMPRESSION**

PANTONE



**S**i vous pensez que les statistiques sont importantes mais que, par exemple, scolariser tous les enfants en âge d'aller à l'école est prioritaire, demandez-vous sur la base de quelles informations vous répondriez aux questions suivantes : « De combien de salles de classe bien équipées et de maîtres aura-t-on besoin ? » et « Où en aura-t-on besoin ? ». Fondamentalement, le développement vise, entre autres, la réalisation des idéaux d'éducation. Toutefois, pour un pilotage réussi du processus, celui-ci a besoin d'être mesuré.

Les statistiques constituent un gage indispensable et crucial de responsabilité et de transparence. En effet, des statistiques fiables forment la base de bonnes décisions politiques, aident les gouvernements à choisir la meilleure ligne de conduite pour relever les défis du développement. Elles fournissent également une base fiable pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques nationales et pour l'analyse des progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement visés. De bonnes statistiques font par conséquent partie intégrante d'un environnement favorable au développement: elles permettent de mesurer les apports, les produits, les résultats et l'impact. Elles fournissent une évaluation fiable des indicateurs sociaux et économiques clés, couvrant tous les aspects du développement, depuis la mesure de la production économique et de l'inflation jusqu'à celle du bien-être de l'individu.

Ainsi, durant la première décennie du troisième millénaire, les expériences acquises avec la stratégie de réduction

de la pauvreté, de réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont conduit au déploiement de plusieurs initiatives pour une amélioration de la mesure, du contrôle et de la gestion des résultats de développement souhaités.

L'existence d'une capacité de base statistique, entendue comme la capacité à produire en continu de l'information statistique cohérente et fiable, dans des conditions d'intégrité et de rigueur méthodologique ainsi que les ressources permanentes qui assurent sa préservation, est donc le noyau à partir duquel s'élaborent les pratiques de responsabilité des autorités publiques et de transparence de l'action publique. Elle donne plus de moyens d'action aux décideurs publics, pour l'exercice d'un leadership plus fort en matière de gestion publique. Elle est tellement fondamentale qu'on ne peut guère la séparer des fonctions de base en matière de planification, de formulation de politiques, programmes et projets, de programmation, de budget, de suivi, d'évaluation, de législation et de réglementation. Par conséquent, la constitution et la surveillance d'une capacité statistique est une question d'ampleur systémique. Il faut donc des stratégies qui fournissent un cadre solide et permettent d'élaborer un plan d'action pour renforcer la capacité statistique afin de répondre aux besoins en données actuelles et à venir. Ce qui a donné lieu, entre autres, au Plan d'action de Marrakech pour la statistique (PAMS), un des résultats de la seconde réunion consacrée à la gestion axée sur les résultats de développement (GARD), en 2004. Le PAMS définissait six actions phares visant à soutenir les systèmes statistiques, de sorte que ceux-ci soient capables de produire les données nécessaires à la GARD : (i) encourager la planification stratégique du développement des systèmes statistiques ; (ii) préparation du programme des recensements 2010 ; (iii) augmentation du financement dans les systèmes statistiques ; (iv) création d'un réseau international pour améliorer la coordination du concours pour les enquêtes auprès des ménages ; (v) amélioration immédiate dans des domaines essentiels, notamment les OMD ; et (vi) amélioration de la coordination et la responsabilisation du système statistique international.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne l'action stratégique et politique d'une augmentation du financement dans les systèmes statistiques (action phare n° iii), le Fonds catalytique du Statistics for Results Facility (SRF-CF), constitué de plusieurs bailleurs de fonds et administré par la Banque mondiale a été mis en place. Il octroie des subventions principalement destinées à stimuler le soutien à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la statis-

tique (SNDS) ou de plans similaires de développement de la statistique en respectant une approche sectorielle coordonnée, et en fournissant un appui plus efficace et efficient pour renforcer les systèmes statistiques et la mesure des résultats. Ainsi, pour bénéficier d'un concours du SRF-CF, le pays demandeur doit posséder un plan stratégique statistique national et être disposé à établir un partenariat national en statistique.

Le SFR a été déployé au Sénégal à partir de juillet 2014 en vue de mieux informer le public et les décideurs en améliorant la base de connaissances statistiques dans les domaines de l'emploi, du tourisme, de la construction et des services, tel qu'identifié dans la SNDS, ainsi que la capacité de production et de diffusion de données fiables et pertinentes, à travers les trois composantes suivantes :

## 1. Production de données statistiques :

Elle réunit un ensemble de moyens destinés à (i) développer une méthodologie et établir un mécanisme pour produire l'indice de prix à la Production des Services aux Entreprises (IPPSE) sur une base mensuelle (Indice des mouvements de l'offre et de la demande sur les marchés des services) ; (ii) développer une méthodologie et établir un mécanisme pour produire un indice mensuel des coûts de la construction ; (iii) développer des méthodologies pour établir un mécanisme permanent pour mesurer les caractéristiques de l'emploi par le biais d'une enquête trimestrielle de l'emploi ; et (iv) soutenir le ministère du tourisme dans l'élaboration d'un compte satellite du tourisme ;

## 2. Renforcement des capacités de l'ENSAE-Sénégal :

Elle consiste à (i) soutenir la capacité de l'enseignement général de l'ENSAE par le renforcement des capacités des formateurs, le renforcement du bilinguisme (français et anglais) des étudiants, (ii) encourager l'intérêt des filles à l'école, l'expansion de la bibliothèque, et la fourniture de mobiliers et équipements ;

## 3. Coordination du projet :

Elle est destinée à (i) développer des méthodologies pour mesurer l'évolution de la demande de statistiques à travers une enquête de satisfaction annuelle auprès des utilisateurs, (ii) renforcer la coordination du Système statistique national, (iii) mettre en place un bon dispositif de suivi évaluation du projet.

Après deux ans et dix mois de mise en œuvre, cette première intervention du SFR au Sénégal a pris fin le 30 avril 2017. Ce troisième numéro du bulletin « LE PHARE » consacre ainsi son dossier spécial aux résultats obtenus dans ce cadre et qui visent, conformément aux attentes, à informer les acteurs socioéconomiques sur: (i) l'évolution des prix des services au niveau de la production par un indice mensuel ; (ii) les niveaux de coûts et les tendances du secteur de la construction ; (iii) l'emploi et le marché du travail grâce à un système d'enquêtes périodiques ; et (iv) la taille et la composition du secteur du tourisme. Le projet a également permis de : (v) répondre à la demande de statisticiens dans les secteurs public et privé en mettant en œuvre la stratégie de l'ENSAE-Sénégal ; et (vi) améliorer la gestion de la demande en établissant un sondage annuel sur la satisfaction des utilisateurs.

**TRES BONNE LECTURE !**

**BABACAR NDIR**

**DG Adjoint de l'ANSD**

«De bonnes statistiques font par conséquent partie intégrante d'un environnement favorable au développement: elles permettent de mesurer les apports, les produits, les résultats et l'impact.»

- Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES)
- Indice du Coût de la Construction (ICC)
- Indice des Prix de Production des Services
- Comptes Satellites du Tourisme (CST)

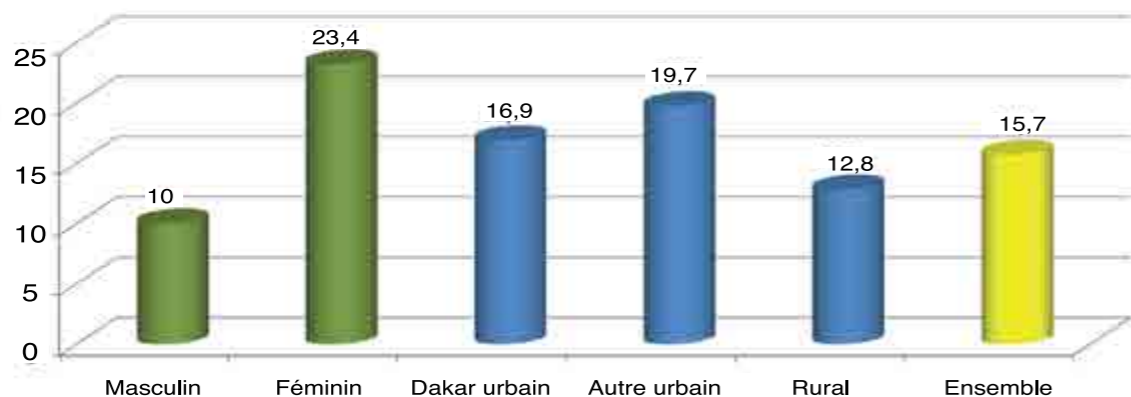
**ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI AU SENEGAL**

L'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES), première d'une série d'enquêtes qui, à terme, vont se réaliser sur une fréquence trimestrielle, s'inscrit dans un dispositif innovant, tenant compte des concepts nouveaux du rapport de la 19ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) de 2013 en Suisse.

La situation de l'emploi au Sénégal en 2015 se présente comme suit :

- un niveau de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus estimé à 15,7 % ; le chômage est concentré sur les femmes (23,2% contre 10,0% chez les hommes) et en zone urbaine, notamment dans les autres centres urbains (19,7% contre respectivement 16,9% et 12,8% dans la zone urbaine de Dakar et en milieu rural) ;

**Graphique n°1 : Taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus, par sexe et milieu de résidence en 2015**



Source : ANSD, ENES 2015

- une durée moyenne dans le chômage d'un an ; toutefois, la durée médiane dans le chômage est de trois (3) mois ;
- une main d'œuvre ne représentant que 53,5 % de la population en âge de travailler ;
- un faible niveau d'occupation (45,0 %) ;
- un sous-emploi qui touche plus du quart des occupés (26,8 %) ;
- une demande non satisfaite d'emploi plus prononcée chez les femmes (43,6 % contre 24,2 % chez les hommes) et dans les zones urbaines (36,5 % contre 27,4 % en milieu rural) ;
- un caractère informel de la quasi-totalité des activités ou entreprises (95,6 %). Dans le cadre de la trimesrialisation de l'ENES, une série de trois collectes a été réalisée respectivement en juin, septembre et décembre 2016.

L'ambition est de donner un caractère continu à l'ENES, tout en respectant le délai de publication des notes trimestrielles sur l'emploi qui est de 90 jours après le démarrage de l'opération de terrain.

Les données collectées dans cette perspective révèlent, en 2016, un niveau d'activité plus important au 3ème trimestre (61,2 %) qu'au 2ème trimestre (56,1 %) alors que le taux d'emploi n'a progressé que légèrement (34,5 % au 2ème trimestre contre 35,3 % au 3ème trimestre). En outre, quelle que soit la conjoncture, l'emploi reste concentré chez les hommes. Pour rappel, une personne pourvue d'un emploi est celle ayant dépassé un âge spécifique qui, durant une période de référence donnée, a tra-

vaillé, ne serait-ce qu'une heure, pour une rémunération en espèces ou en nature, ou pour un bénéfice. Quant au chômage, il a baissé de 7,1 points de pourcentage, passant de 20,5 % au 2ème trimestre à 13,4 % au 3ème trimestre. Une embellie qui a profité à toutes les différentes catégories d'â-

ges (jeunes, adultes et aînés), et, plus particulièrement, les « sans diplômes » parmi lesquels on enregistre une baisse de 9,1 points de pourcentage, soit un taux de chômage de 12,1 % au 3ème trimestre contre 21,2 % au 2ème trimestre de 2016.

**Tableau n°1 : Taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus, par sexe et milieu de résidence pour les 2ème et 3ème trimestres de 2016**

	Trimestre 2 _2016	Trimestre 3 _2016
Masculin	12,6	8,1
Féminin	30,0	19,3
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	19,1	17,0
Rural	22,2	9,6
<b>Ensemble</b>	<b>20,6</b>	<b>13,4</b>

Source : ANSD, ENES Trim2 & Trim3 2016

Par Meissa Ndour, Chef de la Division des Statistiques Sociales, du suivi des conditions de vie et de la pauvreté

**L'Indice du Coût de la Construction**

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à la disposition des utilisateurs l'Indice du Coût de la Construction. L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution des prix de la construction des bâtiments neufs à usage principal d'habitation en milieu urbain, accessible à la majorité de la population.

**Le Sénégal est pour l'instant le seul pays membre de la CEDEAO à produire l'ICC.**

L'ICC est en fait un indicateur calculé sur la base de l'observation des prix des matériaux de construction, de la main d'œuvre, de la location du matériel ainsi que des moyens de gestion des chantiers en construction. La production de cet indicateur va permettre de combler l'absence d'indicateur de suivi des prix dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP). En effet, le Sénégal avait arrêté la production de l'ICC. L'ICC est en fait un indicateur calculé sur la base de l'observation des prix des matériaux de construction, de la main d'œuvre, de la location du matériel ainsi que des moyens de gestion des chantiers en construction.

La production de cet indicateur va permettre de combler l'absence d'indicateur de suivi des prix dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP). En effet, le Sénégal avait arrêté la production de l'ICC base 100 en 1981, plus connu sous le nom de BCOP (Bulletin de Classification et

d'Officialisation des Prix) depuis 1998. Le champ couvert par l'indice est la plus grande agglomération du Sénégal (Dakar), découpée en zone de collecte.

Le poids de chaque produit qui rentre dans le calcul de l'indice est issu des devis estimatifs détaillés des quatre types de logement retenus dans le cadre de l'ICC.

La période de base ou de référence pour l'indicateur est le deuxième trimestre 2015. Au titre des résultats, il faut noter que le coût de la construction des logements neufs à usage d'habitation a progressé de 2,1% au premier trimestre 2017. Cette augmentation résulte de celle des prix des « matériaux de construction » et du coût de la « main d'œuvre. Le repli du coût des « moyens de gestion n'a pas contrebalancé la tendance générale de l'indice ». En variation annuelle, le coût de la construction s'est apprécié de 5,0% ;



Par Baba Ndiaye, Chef du Bureau des Prix

## L'INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DES SERVICES

Afin de renforcer le dispositif de suivi de la conjoncture économique, l'ANSD a entrepris, depuis 2012, un projet de mise en œuvre des Indices de Prix de Production des Services (IPPS).

Ils constituent de nouveaux indicateurs de suivi de la conjoncture dans le secteur des services. Ils donnent des informations sur l'évolution de leur prix de production. En outre, ces indices sont utiles pour les travaux de synthèses macroéconomiques où ils servent de déflateur au PIB.

Depuis le premier trimestre 2016, l'ANSD publie les IPPS qui couvrent

« les services de transports et d'entreposage » ; « les services immobiliers » ;

« les services spécialisés, scientifiques et techniques » ; « les services d'hébergement et restauration » et « les services de soutien et de bureau ».

L'ANSD prévoit élargir le champ des IPPS aux services financiers et d'assurance et du commerce de gros et de détail.

### Quelques statistiques sur les IPPS

Au quatrième trimestre 2016, l'activité dans les services est marquée par un repli des prix de production des services de transport et d'entreposage, un renchérissement des services « de soutien et de bureau », « spécialisés, scientifiques et techniques » et « d'hébergement et de restauration » et une stabilité de prix des services immobiliers. Le repli des prix de production des services de transport et d'entreposage (0,4%) est imputable à celui du transport routier de marchandises (-2,9%). Toutefois, les prix de



production des services d'organisation de transport de fret ont progressé de +1,8%. Comparés à ceux du quatrième trimestre 2015, les prix de production des services de transport et d'entreposage ont augmenté de 2,7%. En moyenne, les prix des services de transport et d'entreposage n'ont pas varié sur l'année 2016, comparés à 2015.

La hausse des prix de production des services de soutien et de Bureau (0,1%) est attribuable à celle des prix des services d'enquête et sécurité (+0,3%) puisque ceux des services des agences de réservation et voyagistes se sont repliés respectivement de 0,4% et 0,3%. Par rapport à ceux de la période correspondante de 2015, les prix de production des services de soutien et de bureau se sont repliés de 0,7%. En moyenne, les prix des services de soutien et de bureau ont baissé de 1,0% sur l'année 2016 comparés à 2015.

Le renchérissement des services spécialisés, scientifiques et technique (1,2%) s'explique par l'augmentation des prix de production des services d'architecture et activités d'ingénierie (+4,3%). Comparativement au quatrième trimestre de 2015, ils sont restés stables. En moyenne, les prix des services spécialisés, scientifiques et technique ont reculé de 0,2% sur l'année 2016 comparés à 2015.

L'augmentation des prix de production des services d'hébergement et de restauration (1,1%) est due à celle des prix de production des services d'hébergement (+2,2%) sous l'effet de la haute saison touristique. Cependant, les prix de production des services de restauration ont baissé de 1,9%. Comparés à ceux du quatrième trimestre 2015, les services d'hébergement et de restauration se sont renchérés de 2,0%. Par rapport à l'année précédente, les prix des services d'hébergement et de restauration ont progressé de 0,7% en 2016.

**Par Ramlatou Diallo, ingénieure statisticienne économiste**



## Les comptes satellites du tourisme (CST)

Le tourisme est un secteur important de l'économie sénégalaise, en raison des revenus qu'il génère et de sa situation de principal pourvoyeur de devises pour l'économie nationale. C'est un secteur porteur de croissance, d'où son choix comme pôle de la grappe « tourisme -industries culturelles - artisanat d'art » parmi les cinq grappes retenues dans la Stratégie de Croissance Accélérée. Il est également un des rares secteurs qui disposent de réels avantages comparatifs sur le marché international, du fait de la position géographique et stratégique du Sénégal.

Carrefour entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, avec 700 km de façade maritime, du soleil tout au long de l'année, d'une diversité de sites et produits touristiques potentiels (tourisme balnéaire, cynégétique, de découverte, d'aventure, culturel ou religieux). Toutefois, les statistiques qui appréhendent la nature, l'évolution et les impacts du tourisme sur le tissu économique et social du Sénégal s'appuient principalement sur les statistiques des arrivées et des nuitées ainsi que sur celles de la Balance des paiements. Cette situation ne permet pas aux autorités publiques de disposer d'informations suffisamment détaillées et précises pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques gouvernementales et aux chefs d'entreprises et citoyens, la réalisation de leurs opérations commerciales et industrielles. Aussi, est-il important d'avoir un outil stratégique dans le secteur du tourisme. Cet outil permettra de disposer de manière explicite et fiable d'informations et d'indicateurs souhaitables pour améliorer les évaluations et les projections faites sur l'évolution de ce secteur.

Par ailleurs, l'élaboration du compte satellite se fonde sur des concepts et des définitions qui sont liés au Système de Comptabilité Nationale (SCN93) d'un point de vue fonctionnel, c'est-à-dire la présentation des opérations des unités institutionnelles selon les fonctions qu'elles remplissent. Les fonctions dont il s'agit ici concourent essentiellement à la satisfaction de la demande du touriste.

Le CST permet de dégager pour chaque fonction un agrégat de dépense nationale qui n'apparaît pas dans le cadre central. Ainsi, une telle approche permet l'analyse de la dépense nationale selon les utilisateurs, le financement et la production.

Dans cette perspective, l'ANSD a déjà développé une méthodologie permettant de réaliser une meilleure couverture du secteur touristique et partant une meilleure mesure de la dynamique de l'activité du tourisme, afin d'en offrir une visibilité en tant qu'entité unique.

## Objectifs

L'objectif principal de l'élaboration des comptes satellites du tourisme est la détermination d'indicateurs qui permettent de mesurer le poids et l'impact de ce secteur dans l'économie nationale, dans un cadre intégrateur, exhaustif et cohérent dans les limites des activités touristiques.

**Il s'agit, en particulier de déterminer :**

- la valeur ajoutée des industries touristiques ;
- la valeur ajoutée du tourisme ;
- le produit intérieur brut du tourisme ;
- l'emploi touristique ;
- la consommation touristique collective ;
- la consommation du tourisme interne ;
- la consommation du tourisme récepteur.

Le CST s'intéresse essentiellement à l'effet du tourisme sur l'offre et la demande de biens et de services, sur le niveau général de l'activité économique et sur l'emploi. Le point de départ de l'analyse économique qui découle de l'activité touristique est de considérer le séjour des visiteurs comme une activité de consommation, au sens le plus large, qui se trouve au centre de l'élaboration des CST. En outre, l'analyse économique du tourisme conduit à identifier les ressources utilisées par les visiteurs pendant leurs voyages, les biens et services qu'ils acquièrent et, par conséquent, requiert l'identification des unités économiques qui fournissent ces biens et services.

En conséquence, les deux perspectives liées aussi bien à la demande qu'à l'offre touristique revêtent, toutes les deux, une importance particulière. Aussi, les deux approches seront-elles concomitamment mises en œuvre dans le cadre de l'élaboration du CST du Sénégal.

**Par Adama Seck, Chef du bureau de la comptabilité nationale**

## Le Sénégal compte en 2016 - 2017 407882 unités économiques



**Cérémonie d'ouverture de la restitution du PRCN, avec le SG du MEFP, le Président du comité de pilotage du PRCN et le Président du conseil de surveillance de l'ANSD**

L'ANSD a lancé, en mars 2015, le Projet de Renovation des Comptes nationaux (PRCN) dont le but ultime est de renouveler la structure des comptes nationaux. Ce projet est composé de deux (2) volets : (i) le Recensement général des Entreprises (RGE) et (ii) le Changement d'année de base des Comptes nationaux (CAB).

Le PRCN a duré deux (2) ans et mobilisé beaucoup de ressources humaines, financières et logistiques. Il a permis de collecter des informations sur les entreprises et les autres statistiques qui ont servi à produire les différents agrégats macroéconomiques.

Ce présent article fait l'économie des principaux résultats du PRCN. A cet effet, il est subdivisé en deux parties. La première synthétise les principaux résultats du RGE et la seconde résume ceux du CAB.

### Les principaux résultats du RGE

Première opération du genre au Sénégal, le RGE a suscité beaucoup d'intérêts aussi bien du Gouvernement, du Corps diplomatique, des Partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que des acteurs socioéconomiques. Cette mobilisation exceptionnelle qui a accompagné tout le processus de mise en œuvre du RGE, a grandement contribué à sa réussite.

Cette opération d'envergure nationale a été réalisée en plusieurs étapes allant de la conception à l'analyse en passant par la collecte des données. Elle a nécessité beaucoup de ressources financières et humaines. A titre illustratif, la collecte a mobilisé près de 1 211 agents de collecte

répartis sur le territoire national. Le RGE a permis de dénombrer la quasi-totalité des unités économiques des secteurs formel et informel disposant d'un local aménagé, celles de la pêche artisanale (pêcheurs immatriculés). Son volet agricole, actuellement en cours de préparation, va recenser toutes les exploitations agricoles. **Ainsi, 407 882 unités économiques ont été dénombrées au Sénégal. Les principales parmi elles se situent sur l'axe Dakar-Thiès-Diourbel qui concentre plus de 60 % des unités recensées.**

**Les unités économiques au Sénégal sont généralement informelles, individuelles et de petite taille.**

**Par ailleurs, les résultats révèlent qu'elles exercent principalement dans le secteur du commerce (52,1 %) et des industries textiles et habillement (11,3 %). Elles sont principalement dirigées par des Sénégalais, et les entrepreneurs ont en moyenne 46 ans. Les femmes représentent 31,3 % des entrepreneurs et exercent principalement dans la restauration.**

Le chiffre d'affaires global des entreprises recensées est évalué à **11 349,7 milliards de FCFA dont la plus grande part est générée par le secteur du commerce (40,3 %). Il est important de mentionner également que le secteur**

**formel, avec seulement moins de 1,0 % des entreprises dénombrées, représente 83,7 % du chiffre d'affaires global.**

Les entreprises dénombrées emploient 844 268 personnes dont 33,3% de femmes. La moitié des emplois recensés (51,7 %) se trouvent concentrée à Dakar contre seulement 0,7 % à Kédougou.

Les problèmes rencontrés par les entreprises relèvent de difficultés de financement pour l'extension des activités et l'amélioration du local, mais aussi des contraintes de débouchés pour l'écoulement de la production, les impôts et taxes élevés auxquelles elles font face.

### Les principaux résultats issus du Changement d'année de base des comptes nationaux

Les travaux de CAB ont été une occasion de mettre en œuvre les recommandations du SCN 2008 qui sont pertinentes pour le cas du Sénégal. Par ailleurs, les méthodologies ont été affinées dans le but de mieux refléter la réalité économique des secteurs. En résumé, les principaux changements apportés portent sur les nomenclatures d'activités et de produits, la méthodologie de traitement des services financiers et d'assurances, l'estimation du secteur informel et des services immobiliers, l'exploration minière, la recherche & développement. De plus, la qualité des comptes nationaux a été améliorée avec la prise en compte des secteurs émergents et des activités qui n'étaient pas couvertes.

Les modifications apportées ont eu des conséquences sur le niveau du PIB. A ce titre, le PIB est révisé à la hausse, passant de 7555 milliards en 2014, par rapport aux comptes évalués selon la base de 1999, à 9789 milliards FCFA toujours en 2014 mais selon la nouvelle base de 2014. Cette augmentation de 29,6% résulte essentiellement d'une amélioration de la couverture de l'activité économique, notamment avec la meilleure exploitation des états financiers du CUCI, l'utilisation des données du RGE, la meilleure prise en compte des activités comme l'exploration minière, la pêche continentale et l'aquaculture, l'hydraulique rurale. De plus, la mise en œuvre des changements introduits par le SCN 2008, notamment la ventilation du Service d'Intermédiaire Financier Indirectement Mesuré (SIFIM), du traitement de la recherche & développement en FBCF, le salaire des corps émergents, etc. ont fortement contribué à cette situation. Par ailleurs, la révision a impacté également les autres composantes de la demande.

A cet effet, la consommation finale effective a progressé de 21,9 % et la formation brute de capital fixe de 18,1 %, par rapport aux données obtenues à partir de la base 1999.

Toutefois, il est important de noter que la structure de l'économie n'a pas fondamentalement changé. En effet, le secteur tertiaire occupe une proportion de 53,8 % connaissant une progression 1,1 point par rapport à la base de 1999. Au même moment, le poids du secteur secondaire est révisé de 18,8 % à 19,9 % à l'issue des travaux de CAB. Quant au secteur primaire, sa part dans le PIB est restée quasiment stable (15,5 % base 1999 contre 15,3 % base 2014). En revanche, le poids des taxes nettes sur les biens et services a décliné de 2 points. En ce qui concerne les emplois de la richesse créée, les résultats montrent qu'une bonne partie est utilisée à des fins de consommation et d'investissement.

En perspective, en ce qui concerne le RGE, l'ANSD envisage d'achever la couverture des secteurs agricoles et des transports. A cet effet, un recensement général des entreprises agricoles et du transport est en cours de préparation. Pour le changement d'année de base, les comptes nationaux de l'année 2015 seront produits en 2017 selon la méthodologie des comptes renouvés. A cette occasion, des révisions pourraient être apportées sur les premiers résultats de l'année de base 2014.



**Cérémonie de restitution des résultats du PRCN**

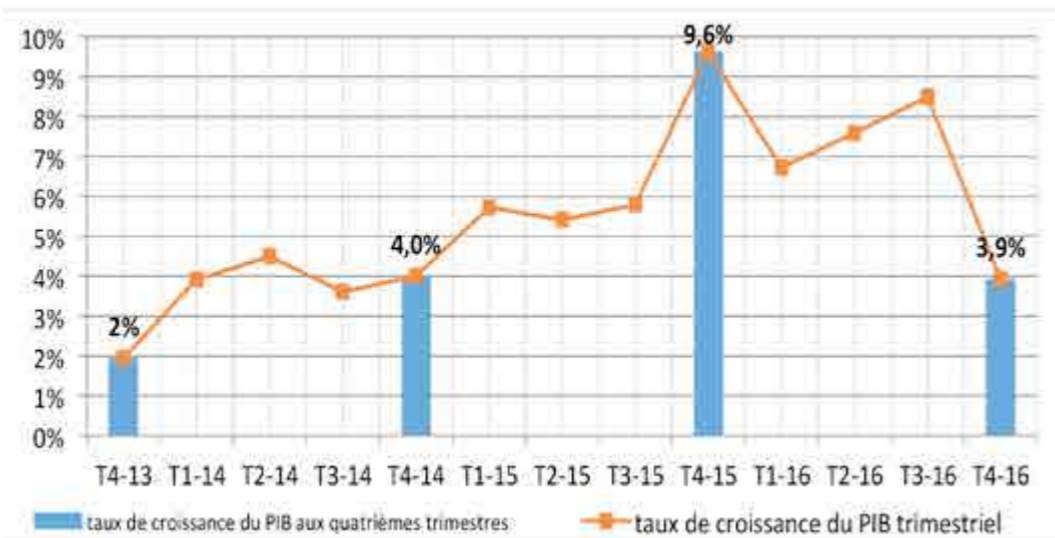
**Par Malick Diop, statisticien**

## LE PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) DU QUATRIEME TRIMESTRE 2016

Sur l'année 2016, la croissance économique, en termes réels, s'est établie à 6,5% par rapport à 2015. Cette croissance résulte de la progression cumulée du PIB au cours de quatre trimestres de l'année (respectivement 6,7%, 7,6%, 8,5% et 3,9%). Cette décélération notée au cours

du dernier trimestre de l'année sous revue est imputable au secteur secondaire qui a affiché un repli de 1,7% contrairement aux secteurs primaire et tertiaire qui ont enregistré des croissances respectives de 5,8% et 4,6%.

**Graphique n°1 : Évolution du taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (calculé par rapport à la période correspondante de l'année précédente)**

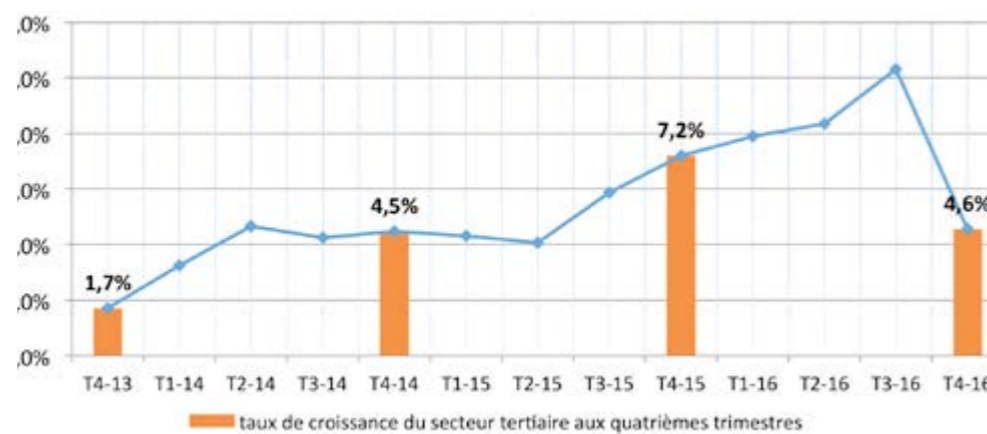


Source : ANSD

Si pour le secteur primaire, ce résultat s'explique par la progression simultanée de l'activité dans l'ensemble des sous-secteurs, notamment l'agriculture (6,6%), l'élevage (4,6%) et la pêche (3,4%), le fléchissement noté au niveau du secondaire est le résultat de la baisse de la valeur ajoutée au niveau des branches des industries alimen-

taires (-6,8%) et des bâtiments et travaux public (-3,8%). L'accroissement de la valeur ajoutée du secteur tertiaire en glissement annuel (4,6%) est consécutive à celui de l'activité dans l'ensemble des branches de ce secteur, principalement le secteur financier (+18,0%).

**Graphique n°2 : Évolution du taux de croissance de la valeur ajoutée trimestrielle brute du secteur tertiaire à prix constants (calculée par rapport à la période correspondante de l'année précédente)**



Source : ANSD

## LES EVENEMENTS PHARES SUIVANTS SE SONT DÉROULÉS A L'ANSD:

### Février 2017

#### Jeudi 2 février : Publication des résultats de l'enquête sur l'indice des prix de production des Services (IPPS)

Un atelier de dissémination des résultats de l'enquête sur l'Indice des prix de Production des Services a été organisé le jeudi 2 Février 2017 à l'hôtel Ngor Diarama. Ce projet de calcul des Indices de Prix de Production des Services a démarré en 2012 ; depuis janvier 2015, le dispositif de calcul des indices est mis en place et les données sont régulièrement collectées.

#### Mardi 7 février : Installation d'une plateforme d'échanges avec la presse sous forme de petit déjeuner de travail

La présentation à la presse du projet « A l'écoute du Sénégal » qui est un projet d'enquêtes innovant sur les conditions de vie des populations a eu lieu le mardi 7 février dans les locaux de l'ANSD. En collaboration avec la Banque Mondiale, l'ANSD a mis en place un centre d'appels pour la collecte des informations par téléphone mobile selon une fréquence mensuelle sur une période de deux ans. Les médias ont été invités à cette présentation afin de mieux s'imprégner des méthodes d'enquêtes et d'analyses de l'ANSD. Cette matinée d'échanges a été aussi l'occasion de visiter le centre d'appels installé à l'agence.

#### Mercredi 15 février : Visite à l'ONG Village pilote pour la remise de dons collectés par l'ANSD

L'ANSD se doit d'intégrer les préoccupations sociales, environnementales, et économiques du monde qui l'entoure et cela sur une base volontaire. Dans cette perspective, la direction générale a invité tous les agents de l'ANSD à soutenir l'initiative « Village Pilote ».

« Village Pilote » est un centre qui aide les enfants dans la rue à acquérir une autonomie dans le but d'une réinsertion familiale, sociale et scolaire par la prise en charge complète des enfants, 24h/24 (hébergement, repas, soin de santé et d'hygiène) ; par le soutien moral et psychologique ; par des activités ludiques, sportives, culturelles et pédagogiques.

Un stand « Village Pilote » avait été installé au siège de l'ANSD pendant plusieurs semaines afin que les agents puissent y déposer des dons en nature (denrées alimentaires, produits d'hygiène, vêtements). Ces dons ainsi récoltés ont été remis au Village pilote par une délégation représentant les agents de l'ANSD.

#### Vendredi 24 février : Cérémonie de signature du contrat de partenariat avec PEPAM

Le Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire (PEPAM) et l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ont noué un partenariat dans le cadre des études portant sur la mise en œuvre de la situation de référence relative à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. L'objectif est de définir un système de suivi et d'évaluation à travers un dispositif d'enquête. La cérémonie de signature du contrat de ce partenariat a eu lieu le vendredi 24 février dans les locaux de l'ANSD.



Signature de protocole entre le DG de l'ANSD et M. Amadou Diallo, Coordonateur du PEPAM

## MARS 2017

### Mardi 7 mars : RGE : Rencontre avec les professionnels du secteur des transports

Une rencontre de partage avec les syndicats et regroupements de transporteurs s'est tenue le mardi 7 mars à la salle de conférence du 9ème étage de l'ANSD. Le but de cette réunion était de sensibiliser les acteurs du secteur des transports à une bonne collaboration de leur part au volet « Transports » du Recensement général des entreprises (RGE/T).

### Mercredi 29 mars : Restitution officielle des résultats du Projet de Renovation des comptes nationaux du Sénégal (PRCN)

Une Cérémonie officielle de restitution des résultats du projet de Renovation des comptes Nationaux (PRCN) a été organisée le Mercredi 29 mars 2017 à l'hôtel King Fahd Palace, sous la présidence du Secrétaire général du Ministère de l'Economie, des Finances, et du Plan.

Le projet de Renovation des comptes nationaux (PRCN) comporte deux volets : le changement d'année de base et le recensement général des entreprises.

Le volet changement d'année de base du PRCN a fait passer les comptes nationaux du Sénégal d'une base vieille de seize ans, à l'année de base 2014, dans l'optique d'appréhender au mieux la réalité économique actuelle. Le volet Recensement Général des Entreprises (RGE) avait pour objectif de dénombrer toutes les unités économiques du Sénégal (formelles comme informelles) pour améliorer les systèmes d'information sur les entreprises. Les entreprises des secteurs des transports et de l'agriculture qui n'ont pas été couvertes au cours de cette phase le seront dans le cadre des enquêtes complémentaires prévues à cet effet.

## AVRIL 2017

### Lundi 10 et mardi 11 avril : atelier du Comité Technique des Programmes statistiques (CTPS)

L'atelier qui s'est tenu avec les sectoriels visait à préparer la prochaine session du Conseil National de la Statistique (CNS). A ce titre, il s'agissait de:

- approuver le projet de rapport d'activités du SSN pour l'année 2016 ;

- proposer un programme d'activités du SSN pour l'année 2017 ;
- valider le projet-test de mise en œuvre de la Gestion centralisée des ressources humaines ;
- mettre en place un Comité de suivi des objectifs de développement durable(ODD) ;
- élaborer le projet de résolutions de la 3ème réunion du CNS.

### Adhésion du Sénégal à la NSDD : Encore quelques pas à faire

M. Aboubacar Sédikh Bèye, le Directeur général de l'ANSD a dirigé une délégation d'experts à Washington du 22 au 26 mai 2017, précisément au département des statistiques du Fonds Monétaire International. Lors de cette visite, des échanges fructueux ont eu lieu, notamment au sujet de la préparation de notre pays, le Sénégal, à son adhésion à la NSDD.

A noter que l'exigence sur la désagrégation des avoirs extérieurs par pays a été levée.

Mme Christine Lagarde, patronne du FMI a été briefée sur l'imminence de l'adhésion du Sénégal à la NSDD comme quatrième pays en Afrique Sub-Saharienne après l'Afrique du Sud, l'Ile Maurice et les Seychelles.

Mme Lagarde a marqué sa satisfaction et son agréable surprise. Aujourd'hui, Il reste à travailler avec les équipes de la DGCPPT sur les opérations des administrations publiques plus précisément sur les collectivités locales. Lors de son entretien, avec M. Ducharme, M. Bèye lui a signifié l'ambition d'adhésion du Sénégal avant les prochaines Assemblées Générale du fonds et de la Banque de l'Automne, en Septembre prochain.

### Qu'est-ce que les IDE ?

Les Investissements Directs Etrangers (IDE) sont les investissements que les privés étrangers injectent dans l'économie nationale en dehors de la coopération bilatérale ou multilatérale, des apports de la Banque Mondiale et des autres institutions de financement. Les investisseurs privés courent derrière les pays où il fait bon investir. Leur premier guide reste les statistiques des différents pays validés par le FMI. Il existe dans le monde un nombre restreint de pays dont les statistiques remplissent les exigences du FMI. En Afrique Sub Saharienne, il n y a que trois pays qui ont été admis dans ce cercle restreint. Mais, seule l'Afrique du Sud a vraiment une taille importante. Suivent de loin Les Seychelles et l'Ile Maurice.

## Enquête monographique sur l'orpaillage au Sénégal

L'ANSD est en charge de la production des comptes de la nation. Les comptes nationaux synthétisent les statistiques et indicateurs que produisent l'ANSD ou les autres structures du système statistique national compétentes. Cet exercice requiert la prise en compte de tous les secteurs en particulier le sous-secteur de l'orpaillage. A cet effet, il a été envisagé de mener une étude monographique dans les régions de Tambacounda et de Kédougou pour une évaluation exhaustive de la production artisanale d'or.

Pour réussir cette opération, compte tenu de la spécificité de l'orpaillage, une mission de reconnaissance des sites, de sensibilisation des acteurs et de dénombrement des puits actifs a été conduite dans les régions susmentionnées.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs visés, la mission a été composée du Directeur général accompagné de ses collaborateurs à savoir, le Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale, les responsables de la Cellule de Communication, du Conseiller chargé de l'Action Régionale, du Chef de projet RGE, le Chef de la Division de la Comptabilité Nationale, des Synthèses et Etudes Analytiques, du Chef du Bureau de la Comptabilité Nationale, du Chef du Bureau des Synthèses et Etudes Analytiques, le Chef du Bureau de la Comptabilité et les experts suivants:

- **Bintou Diack Ly, Coordonnateur de l'étude**
- **Abdou Aziz Diouf, membre du Comité technique**
- **Ibrahima Tall, membre du Comité technique**
- **Madiop Guèye, membre du Comité technique**
- **Rokhaya Niang, membre du Comité technique**
- **Seynabou Ndiaye, membre du Comité technique**

La mission a eu lieu du 20 au 25 février et a démarré par une réunion de cadrage avec les superviseurs et les personnes ressources constituées de représentants du Ministère en charge des mines, de l'Environnement et du Développement local. Il s'en est suivi un Comité Régional de Développement présidé par le Gouverneur de la région de Kédougou, M. William MANEL. La rencontre a enregistré la participation de représentants de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'activité d'orpaillage en particulier des chefs de Diouras et des Chefs Tomboulmas<sup>4</sup>.

**Par Adama Seck, chef du bureau de la comptabilité nationale**

Des visites sur le terrain ont été effectuées pour rencontrer les acteurs et les sensibiliser sur les objectifs de l'étude. Ces visites ont été également mises à profit pour mettre à jour la liste des sites d'orpaillage et s'attacher les services des tomboulmas pour le dénombrement des puits actifs devant servir de base de sondage pour l'enquête.

Au terme de la mission, la totalité des sites a été visitée, les acteurs bien sensibilisés et le nombre total de puits actifs a été recueilli.

<sup>3</sup>Sites d'orpaillage

<sup>4</sup>Chef de la sécurité des puits



Le gouverneur, M. William Manel recevant la délégation de l'ANSD, ici le Directeur Mbaye Faye et la chargée de communication



Le DG de l'ANSD et l'équipe dans les mines de Khrakheyne



Mme Bintou Ly à droite et son équipe, sur le terrain



## Les Petites et Moyennes Industries au Sénégal : développer l'innovation pour augmenter les parts de marché

Au Sénégal, les Petites et Moyennes Industries modernes représentent (92,2%) du tissu industriel. Par rapport au répertoire national des entreprises et associations (RNEA), le secteur industriel paraît plutôt formalisé mais a souffert ces dernières décennies de l'absence d'une politique claire imputable en particulier à une connaissance insuffisante du secteur. Depuis 2014, le Sénégal s'est doté du « Plan Sénégal Emergent » qui mise sur le secteur privé pour développer durablement la croissance économique et créer de nombreux emplois.

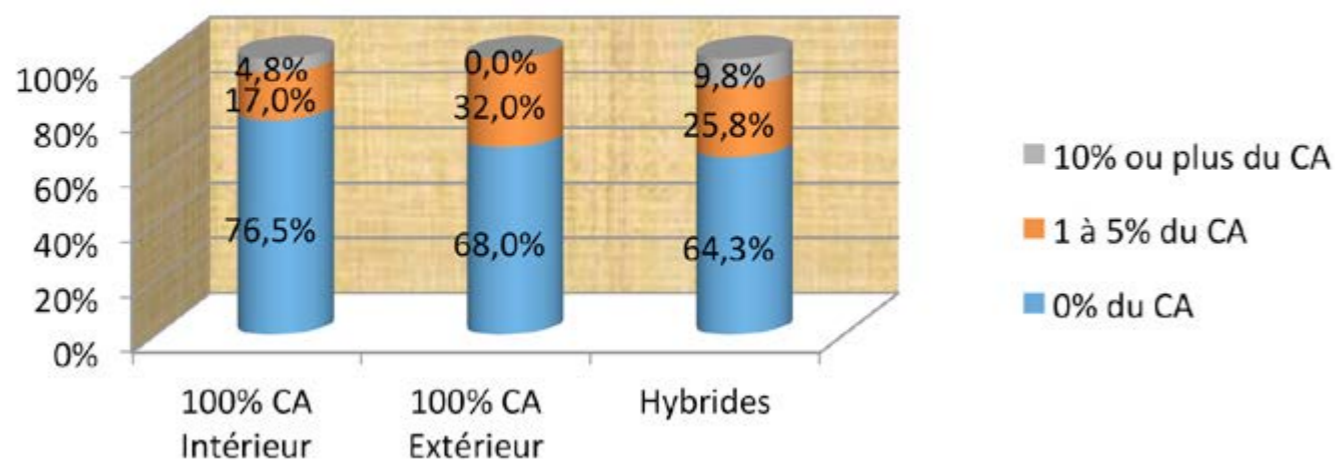
Dans l'optique d'améliorer la connaissance du secteur de l'industrie, l'ANSD vient de réaliser pour le compte de la Direction du Redéploiement Industriel, une enquête visant à dresser un état des lieux exhaustif. Cet article revient sur quelques enseignements notables. L'étude a en effet révélé que le chiffre d'affaires est en baisse au moment où le marché extérieur reste largement sous-exploité. En effet, 68,8% des entreprises industrielles ont réalisé la totalité de leurs chiffres d'affaires sur le marché domestique et moins de 1% d'entre elles ont entièrement réalisé leur chiffre d'affaires à l'extérieur en 2015. Ce constat suscite une interrogation majeure à savoir pourquoi autant de PMI choisissent de reposer exclusivement sur le marché domestique alors qu'elles peuvent bénéficier d'une pléthore d'accords commerciaux signés par le Sénégal dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO ou d'autres espaces économiques ? Autrement dit qu'est ce qui les caractérise ?

Les statistiques présentées concernent principalement les PMI qui ont réalisé leurs chiffres d'affaires exclusivement sur le marché domestique. Sur les trois dernières années, l'enquête révèle que leurs chiffres d'affaires a évolué à la baisse pour 43% d'entre elles contre 37,7% pour l'ensemble des PMI et a connu une hausse pour seulement 15% d'entre elles contre 22% pour l'ensemble. Ces performances moins bonnes renforcent davantage l'interrogation au vu du choix de ces PMI de se limiter au marché domestique.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le positionnement des entreprises sur le marché domestique. Il peut s'agir d'un manque de compétitivité, du faible contenu en innovation de leurs produits voire de leur ignorance par le public, de l'insuffisance de leurs dépenses en investissement, leur taille ou encore leur activité. Certains d'entre eux sont passés en revue par la suite.

En matière de publicité, plus de trois quart des PMI (77%) n'ont pas fait de dépenses de publicité pour l'année 2015. 20% d'entre elles ont consacré entre 1% et 10% de leur CA à la publicité. Ces chiffres ne sont guère différents pour l'ensemble des PMI et démontrent le potentiel en termes de parts de marché à conquérir.

Part du Chiffre d'affaires affectées à la publicité

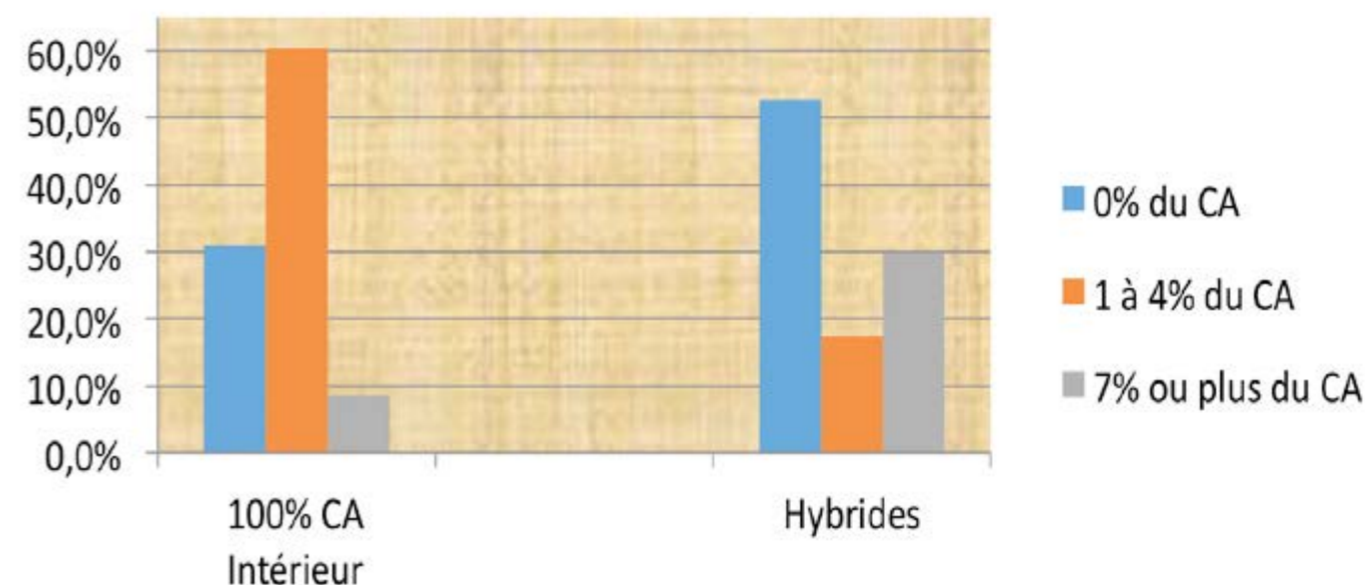


Source : ANSD ; enquête industrie (2016)

S'agissant de recherche-développement (R&D), seules 7,6% des PMI ont réalisé des activités de R&D sur les trois dernières années. Parmi elles 60,4% ont investi entre 1% et 4% de leur CA en R&D en 2015 et 8,6% (des moyennes industries évoluant dans la métallurgie et l'extraction de minerais) y ont consacré 30% de leur chiffre d'affaire. La faiblesse des investissements en R&D pourrait expliquer la faiblesse de nos entreprises en matière d'innovation qui se traduit par le caractère souvent général de nos produits.

Avec plus d'innovation, nos produits se distingueraient mieux par rapport aux autres notamment sur les marchés extérieurs. Ainsi, les mangues pourraient être transformées en confitures, les noix de cajou en beurre et le karité servirait à l'industrie cosmétique. Avec un investissement conséquent pour maintenir, remplacer le matériel obsolète ou développer l'appareil productif, ces progrès sont possibles. En 2015, environ 41,9% des PMI ont réalisé des investissements.

Part du Chiffre d'affaires consacrées à la R&D



Enfin, le personnel devrait bénéficier de renforcement de capacités pour maintenir à un bon niveau ses compétences dans un monde où les technologies évoluent rapidement. Pourtant seules 7,5% des PMI ont fait bénéficier à leur personnel un renforcement de capacités. Ce constat est noté pour l'ensemble des PMI. En effet, pour l'année 2015, plus de 90% des entreprises du secteur de l'industrie ont indiqué que leur personnel n'a pas bénéficié de renforcement de capacités.

En résumé, nos PMI semblent marquées par un niveau insatisfaisant d'innovation et de recherche continue de l'excellence qui se reflète dans la faiblesse des dépenses qu'elles ont consacrées à la recherche-développement, au renforcement de capacités de leur personnel et à la publicité. Elles semblent se contenter de leurs acquis alors que des leviers existent pour booster leurs performances.

Il s'agit notamment d'être plus innovant en développant leur savoir-faire et en renforçant les compétences de leur personnel. Ces efforts devront être soutenus par l'Etat qui doit renforcer la structuration des filières industrielles, réaliser des infrastructures de qualité et développer des zones économiques spéciales. En outre, l'Etat est invité à prendre des mesures visant à lever les contraintes relevées par les PMI dans l'ensemble à savoir le manque de fonds propres, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, l'insuffisance de l'équipement et le coût des facteurs de production.

**Par Fahd Ndiaye, chef de la division des statistiques économiques**

## Le NINEA : Numéro Unique d'Identification

Le développement de l'entreprise est au cœur des préoccupations du Gouvernement du Sénégal, qui s'est fixé comme priorité, l'amélioration de l'environnement des affaires et des infrastructures et l'émergence d'une économie compétitive et dynamique pour une transformation structurelle de l'économie porteuse de croissance.

Dans ce cadre, un certain nombre de mesures ont été prises par l'Etat dont l'adoption par décret depuis 1986 d'un système d'immatriculation unique avec le Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations (NINEA) et le Répertoire National des Entreprises et Associations (RNEA). Ceci pour améliorer la connaissance des unités, faciliter leur gestion et constituer une méthode efficace d'information et d'identification des unités économiques.

La gestion de ce système a été confiée à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), à travers son Centre National d'Identification (CNI), assisté dans cette mission par les Centres Secondaires d'Immatriculation (CSI).

Le décret 2012-886 fait du NINEA l'identifiant unique des unités exerçant leurs activités au Sénégal. L'usage du numéro est rendu obligatoire dans les rapports entre les administrations et les unités visées, ainsi que dans les rapports entre les différentes administrations, lorsque ceux-ci concernent ces unités.

### Enjeux de l'adoption du NINEA comme Numéro Unique d'Identification

L'adoption du NINEA comme référent unique des entreprises à l'aune des nouvelles technologies de l'information a permis une amélioration notable des systèmes d'information, notamment par:

- la complétude et l'exhaustivité de l'information qui permet un meilleur suivi de la démographie des entreprises (traçabilité);
- l'actualisation en temps réel des informations relatives aux créations, aux cessations et aux différents événements qui surviennent dans la vie des unités;
- la mise à disposition de bases de sondage fiables pour les études, enquêtes, etc.;
- l'interconnexion des différents systèmes d'information

des administrations du Ministère des Finances dont :

- la plateforme d'interconnexion entre la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID), la Direction Générale des Douanes (DGD), la Direction Générale de Finances (DGF), la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT) et l'ANSD, actuellement en production;
- le projet de croisement des données entre les administrations fiscales (DGID, DGD et le Trésor Public) en cours de test;
- le projet SIGIF en cours de développement etc...

### Quelques statistiques sur les immatriculations

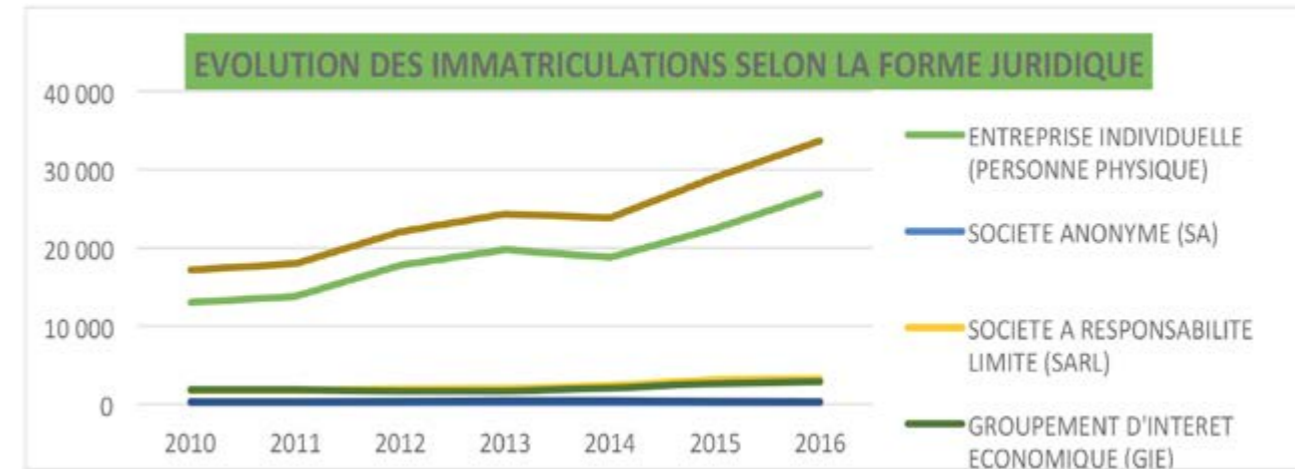
#### La création d'entreprises en 2016 : timide croissance des immatriculations des entreprises individuelles

En 2016, la croissance de l'immatriculation a été timide avec 14% après un taux de 18% en 2015. Cette tendance est tirée par celle des entreprises individuelles qui constituent environ 80% de la population des unités. En revanche, il est noté un certain repli des créations de sociétés anonymes de près de 20%, contrairement aux années passées pour lesquelles elles étaient en constante évolution d'au moins 5%. Davantage de sociétés à responsabilité limitée (+3%) et de GIE (+7%) ont également vu le jour en 2016.

Il faut noter parallèlement à ces immatriculations, celles des propriétaires fonciers au nombre de 10 735 et des opérateurs occasionnels (23 183) constitués de personnes effectuant des opérations de dédouanement pour une valeur d'au moins 200 000 FCFA.

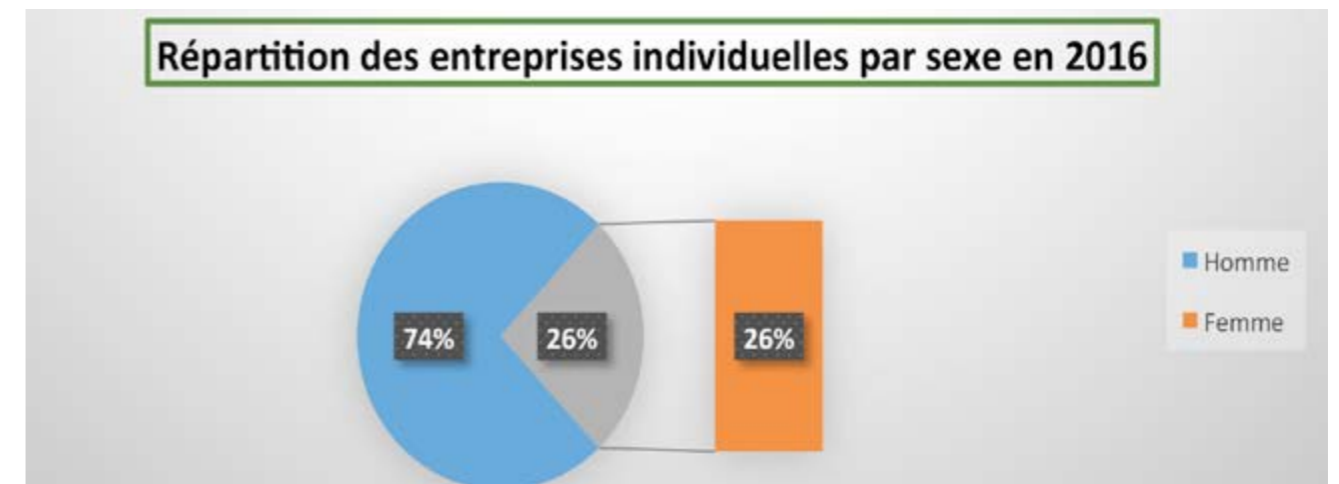
FORMES JURIDIQUES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	POI DS	Variation (%) 2015-2016
ENTREPRISE INDIVIDUELLE (PERSONNE PHYSIQUE)	12 977	13 773	17 817	19 804	18 729	22 485	26 935	80,1	17
SOCIETE ANONYME (SA)	169	188	203	214	215	229	192	0,6	-19
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)	1 790	1 819	1 950	2 121	2 364	3 185	3 283	9,8	3
GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE (GIE)	1 865	1 860	1 662	1 664	2 049	2 703	2 914	8,7	7
AUTRES FORMES JURIDIQUES	344	326	403	531	521	389	321	1,0	-21
ENSEMBLE	17 145	17 966	22 035	24 334	23 878	28 991	33 645	100,0	14

Par Astou D.Ndiaye, Chef du Bureau des Répertoires



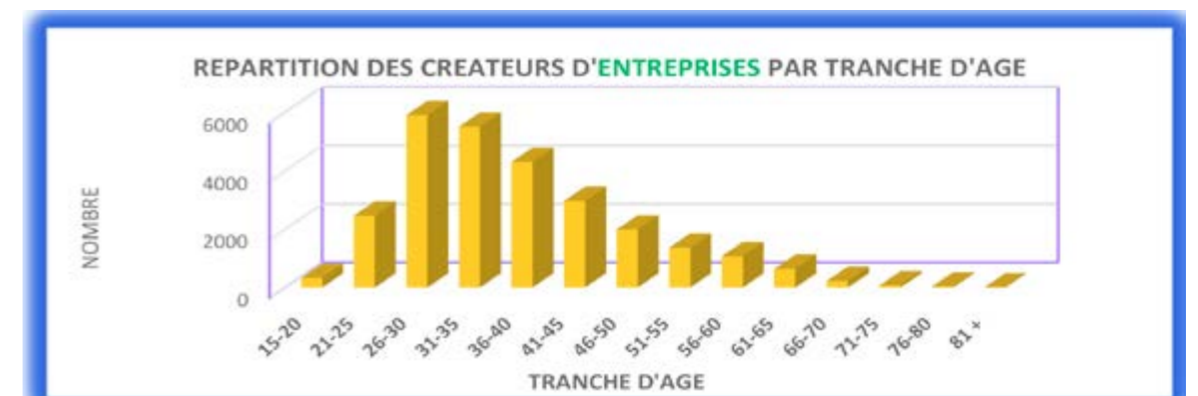
### A peine un quart des entreprises individuelles sont créées par des femmes

La participation des femmes à l'entrepreneuriat n'a pas encore connu un grand envol. En effet, en 2016, à peine un quart des créations ont été l'œuvre des femmes. Cette tendance est restée stable à environ 25% depuis 2014.



Les hommes comme les femmes font plus dans le commerce de détail avec respectivement 58% et 65%. La part des autres secteurs est marginale, les plus usitées sont « l'activité de soutien aux entreprises et les activités de bureau » (9%) et le « commerce de gros et activités des intermédiaires » (7% à 8%).

### Les créateurs d'entreprises individuelles sont âgés de 37 ans en moyenne



NB : Nous avons corrigé le terme entreprises (en vert dans le graphique ci-dessus).

## Voyage d'études au Canada : un panier bien rempli de bonnes pratiques RH

Le benchmark effectué à Statistique Canada du 17 au 24 février 2017 par une équipe de l'ANSD, a atteint pleinement ses objectifs qui consistaient à saisir les facteurs de succès, en gestion des ressources humaines, de cette institution de référence mondiale.

Le principal enseignement que l'on tire du benchmark, au-delà de la rationalisation des processus à l'intérieur d'un cadre réglementaire d'intérêt général, est la satisfaction des exigences de qualité basée sur les capacités de chaque employé, ses préoccupations et son bien-être. Plus précisément, il s'agit d'une gestion inclusive des ressources humaines axée sur une appropriation individuelle des objectifs. C'est pourquoi, des onze (11) recommandations principales de la mission, trois (3) sont orientées vers l'organisation de notre structure et huit (8) sont centrées sur les employés et concernent la formation

et le perfectionnement, la diversité inclusive, les rapports sociaux et le bien-être en milieu du travail.

Les trois premières recommandations relatives à l'organisation militent pour un organigramme aéré avec une meilleure spécialisation ou déconcentration des structures. La réorganisation en cours emprunte cette ligne de conduite avec une déconcentration des responsabilités stratégiques, techniques et managériales. La déconcentration de l'organigramme, plus adaptée à la veille organisationnelle et à l'évaluation des postes, se prête mieux aux restructurations ponctuelles que nécessitent les mutations de l'environnement et les contraintes d'une demande évolutive. A cela s'ajouterait une gouvernance générique des ressources humaines, c'est-à-dire une forme de gouvernance moins sujette aux individualités et beaucoup plus réactive à l'égard des procédures.



Mmes Mamsiga Ndiaye Dia (CPCCD) et Mame Coumba Sankharé SAGNA (DRH) dans la salle de l'innovation de STATCAN



Quant aux recommandations centrées sur les employés, elles visent l'attraction, le développement et le maintien des compétences grâce à un milieu du travail soucieux de leur bien-être aussi bien professionnel que social. A ce titre, la gestion des ressources humaines doit mettre en pratique une politique de responsabilisation et donc de carrière basée sur la compétence et les objectifs individuels. Ainsi, il est nécessaire de structurer la formation continue, d'améliorer la mesure du rendement par une meilleure pondération de la compétence, d'assurer un bon taux de participation à l'enquête auprès du personnel, d'opérationnaliser la dynamique du « Cercle vertueux de la croissance » qui lie la satisfaction du personnel à la pro-

ductivité et à l'agrément des utilisateurs et des bailleurs, le tout dans un cadre de concertation patronale-syndicale bien normalisé, accepté et respecté par tous. Afin de garantir le succès de ces réformes, il conviendrait de développer un réseau de communication interne dynamique, qui assure les services administratifs, la formation en ligne et les accompagnements sociaux utiles à l'ergonomie de l'environnement du travail et au mieux-être. La mise en application de ces recommandations, déjà engagée, est devenue l'une des préoccupations quotidiennes de la Direction Générale de l'ANSD. Sa réussite dépend, dans une grande mesure, de l'implication de chaque employé.

Par Djibril Oumar LY, DAGRH

## La médecine du travail à l'ANSD : un maillon essentiel du dispositif de sécurité et de santé au travail à l'ANSD



Dr. Amadou Ngom, médecin du travail à l'ANSD

Après la mise en place du Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a parachevé son dispositif de protection et d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail avec la mise en place d'un Service de médecine du travail.

Le Service de médecine est actuellement animé par un médecin expérimenté qui assure les consultations les mardis et jeudis de 08 heures à 12 heures.

La médecine du travail est organisée par le décret n° 2006-1258 du 15 novembre 2006 fixant les missions et les règles d'organisation et de fonctionnement des Services de médecine du travail.

Contrairement à la médecine classique, la médecine du travail a un rôle essentiellement préventif. En d'autres termes, la médecine du travail, n'a pas vocation à prodiguer des soins curatifs.

Cependant, dans le cadre des visites périodiques (visites annuelles, visites de reprise de service) ou de consultations à la demande, il traite ou facilite le traitement, le suivi et l'orientation adéquate des agents. Ce qui permet une prise en charge rapide du personnel par les structures de santé ciblées. Selon l'article 2 du décret susmentionné, le rôle du médecin du travail consiste « à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des travailleurs ».

De l'analyse du décret cité en référence, deux articles ont, entre autres, retenu notre attention. Il s'agit des articles 30 et 34 qui traitent respectivement des missions et du champ de compétence du médecin d'entreprise. En effet dans l'article 30, il est stipulé ce qui suit : « Le médecin du travail est le conseiller du chef d'entreprise ou de son représentant, des salariés, des représentants du personnel, des services sociaux en ce qui concerne, notamment :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'établissement ;
- l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine ;
- la protection des salariés contre l'ensemble des nuisances et, notamment, contre les risques d'accidents du travail ou d'utilisation des produits dangereux ;
- l'hygiène générale de l'établissement ;
- la prévention et l'éducation sanitaires dans le cadre de l'établissement, en rapport avec l'activité professionnelle.

Il apparaît à la lumière de cette disposition, que le médecin d'entreprise joue un rôle fondamental dans la protection et la préservation de la santé du salarié. Mieux, le médecin d'entreprise est habilité en vertu de l'article 34 à « proposer des mesures individuelles telles que mutations ou transformations de postes, justifiées par des considérations relatives notamment à l'âge, à la résistance physique ou à l'état de santé des travailleurs ».

A l'ANSD, la visite des lieux de travail a été réalisée en collaboration avec le Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail. Ce qui a permis de lister tous les problèmes liés à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement de travail. Des propositions de solutions ont été faites à la Direction générale.

Par Babacar Sabou DIATTA, chargé des affaires sociales



**Doyen DIOME ou « Dieuwrigne » comme on l'appelait affectueusement nous a quitté brutalement le 12 février 2017.**

## INTERVIEW DE FEU IBRA DIOME SUR LE DAHIRA MOURIDE

Dans le cadre de la préparation d'un article sur le Dahira Mouride, Feu Ibra Diome avait été interviewé pour Le Phare en date du 28 octobre 2016. L'article est publié ici à titre posthume.

« Je m'appelle Ibra Diome et je suis le Président du Dahira des Mourides de l'ANSD.

Notre dahira a été créé en 1981 et c'est le Khalife général des mouride de l'époque Serigne Baye Abdoul Ahad MBACKE qui lui a donné le nom de « Touba Statistique ». Le premier président du dahira s'appelait Mbassa Mbaye.

Comme tout bon dahira, chaque année nous rendons visite à notre Khalife général. Et notre objectif est d'apporter une somme d'argent pour soutenir la ville sainte de Touba. Notons que le plus important pour tout talibé c'est de recevoir les bénédictions et prières du Khalife, et d'honorer les principes du mouridisme.

En 2015 nous avons pu récolter un million six cent mille francs, cette année nous sommes à un million six cent cinquante mille francs.

Pour arriver à ce résultat, nous avons fixé une cotisation mensuelle pour tous les salariés permanents, somme qui est déposée tous les mois dans une banque de la place jusqu'à la date où nous devons nous rendre à Touba.

Notre dahira compte à peu près quarante adhérents y compris ceux de la DPEE. Chaque membre participe activement au bon fonctionnement de notre communauté en œuvrant dans le social et en respectant toutes les autres communautés.

Je prie pour que la visite de cette année soit remplie de grâces et que notre objectif soit atteint.»

**Interview réalisée par Yvette Dia**

## Que dire de notre doyen et collègue Ibra DIOME ?

Il était un homme pieux et généreux, un homme bon, véridique avec beaucoup de sagesse. Nous gardons de lui le souvenir d'une personne sincère, disponible, dévouée, passionnée.

DIOME faisait son travail avec abnégation et en toute transparence. Il était tout le temps à la quête du savoir. Après avoir fait plusieurs formations (Agent Technique en Statistique (ATS) en 1983, Analyste Programmeur en 2005, Ingénieur Téléinformatique en 2011, Ingénieur Géomatique en 2015), il se préparait aussi à faire son doctorat cette année 2017. Ce qui est rare pour une personne de son âge. Il était à trois (03) ans de la retraite et se préparait déjà à cela.

Le temps peut apaiser la douleur, mais n'altèrera jamais le souvenir. DIOME est parti brutalement, laissant derrière lui un grand vide.

Nous ne cesserons de le pleurer et de prier pour lui pour que son âme repose en paix.

**Qu'Allah (SWT) l'accueille au Paradis et que Firdaws soit sa demeure.**

**Que la Terre de Touba lui soit légère.  
Amine !**

**Par Papa Djiby BA, Chef de bureau de la Cartographie**

## UNE ECOLE D'INTEGRATION MULTICULTURELLE

Initiée depuis six ans, la journée d'intégration, journée de partage et d'échange culturel, est l'une des principales activités de l'Amicale des Etudiants et Stagiaires de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (AES-ENSAE). C'est une journée de célébration et d'échange où chaque nationalité de l'école présente et met en valeur sa culture, sa gastronomie, sa spécificité. C'est aussi un évènement phare pour tous les étudiants de l'ENSAE, une occasion pour eux de dévoiler leurs talents artistiques et de manifester leur attachement aux

valeurs et traditions de la culture africaine. Cette sixième édition, placée sous le thème de la « Rencontre entre modernité et tradition : traits communs et diversités dans les pratiques culturelles », a été célébrée le samedi 21 janvier 2017 à l'amphithéâtre de l'ENSAE. Elle s'est tenue sous le parrainage de Monsieur Jean Antoine DIOUF, Directeur Général de l'Intégration Régionale du Ministère de l'Intégration Africaine, du NEPAD et la Promotion de la Bonne Gouvernance.



Après l'installation des invités, les animateurs, Awal MOUHAMED ISSA (ITS4) et Bintou BATHLY DIALLO (TSS2) présentent le programme de la journée. L'exécution des hymnes nationaux a marqué le démarrage officiel des activités. A la suite de ce moment solennel, la parole a été donnée à Monsieur DABO, président de l'amicale. Dès l'entame de son discours, des mots de bienvenue et de remerciement sont adressés au public venu nombreux répondre à l'appel de l'amicale composé d'amis et parents, invités par les étudiants, et qui sont venus de partout pour assister à la fête. En outre, il est largement revenu sur ce qui a motivé le choix du thème à savoir l'influence de la modernité sur notre culture. Selon lui, cette initiative est axée sur le rapprochement, l'échange interculturel. C'est aussi une manière de briser les frontières culturelles, de renforcer la symbiose,

la con naissance et l'acceptation de l'autre dans l'univers d'apprentissage qu'est l'ENSAE.

Après cela, sous les chauds applaudissements de l'assistance, la parole fut donnée à Monsieur Bocar TOURE, Directeur de l'ENSAE. Dans son allocution, M. TOURE a également tenu à souhaiter, au nom de l'administration et des étudiants, la bienvenue aux invités et les a vivement remerciés pour leur présence. Par suite, il a précisé que ce genre d'activités permettait de renforcer la solidarité et la cohésion sociale au sein de l'école.

Le panafricanisme est une réalité dans cette école magnifiée par la célébration traditionnelle de cette journée dont le thème rentrait dans le cadre des débats récurrents sur le rapport entre tradition et modernité.

Il constate que l'acceptation et le rapport entre ces deux notions ne font pas l'unanimité. Certains pensent que la modernité est l'antithèse de la tradition, qu'elle symboliserait le progrès alors que la tradition renvoie aux forces rétrogrades. D'autres par contre, estiment que la modernité n'est qu'une évolution normale et inévitable de la tradition. A titre illustratif, il a parlé de la pratique de la médecine traditionnelle dans certains pays comme la Chine. Les « dragons asiatiques » constituent l'exemple le plus achevé dans la rencontre entre modernité et tradition dans la mesure où certains lieux de culte se trouvent entre deux grattes ciels. Sous l'émotion vive et les applaudissements chaleureux du public, le Directeur termina son discours en souhaitant une belle fête à l'assistance.

C'est dans cette lancée que la parole a été donnée au parrain de la cérémonie, Monsieur Jean Antoine DIOUF. Très enthousiaste, M. DIOUF s'est dit honoré et satisfait d'avoir été choisi comme parrain de cette journée de si grande envergure. Il a félicité l'amicale pour cette heureuse initiative qui constitue une autre pierre à l'édifica-

tion du vaste chantier de l'intégration africaine. « Le dé-veloppement de l'Afrique passe inéluctablement par la construction d'un continent mieux intégré économiquement et politiquement plus uni. L'intégration apparaît comme un levier fondamental pour assurer le développement socioéconomique, la stabilité et la paix de notre continent ». Selon lui, le thème de cette année évoque une problématique complexe mais qui mérite d'être discutée. Il a cité le président poète, Léopold Sédar Senghor, qui prônait l'enracinement puis l'ouverture aux autres. Cet homme de culture invitait les africains à assimiler sans être assimilés. En d'autres termes, ces derniers ne doivent pas entrer dans la modernité avec les mains vides. Il est résolument admis l'Homme n'est rien sans sa culture et c'est la culture qui lui reste lorsqu'il a tout perdu. Les pays de la sous-région ont culturellement unis dans la mesure où ils s'inscrivent dans un même substrat culturel. Ils ont pratiquement les mêmes ethnies, les mêmes langues et dans une moindre mesure les mêmes pratiques culturelles. Il termine son propos par une bonne nouvelle : la Direction de l'intégration africaine souhaiterait entamer une collaboration fructueuse avec l'ENSAE.



Après les interventions, ce fut le tour des prestations. Chaque nationalité devait présenter un sketch ou une projection en rapport avec le thème. Les groupes se succédèrent ainsi sur scène, certains préférant les projections pour des raisons d'effectif, d'autres les sketches ou d'autres encore, comme les Béninois, exécutant des pas de danse endiablés.

La journée d'intégration à l'ENSAE n'est pas seulement faite de discours et de plaidoyers. L'un des moments les plus impatiemment attendus est la présentation des plats des différentes nationalités. Au moment où le Sénégal faisait sa prestation, les filles rejoignent le restaurant du premier étage qui allait, pour un moment, leur servir de cuisine. Ce sont elles qui se chargent des plats à présenter

le jour de la rencontre, de les préparer et même de les servir. Chaque nation fait découvrir ce qu'elle juge spécifique et spécial. Avant que les prestations ne se soient terminées, il a été demandé aux autorités de rejoindre le restaurant aménagé spécialement la veille. Durant cette dégustation, les élèves découvrent de nouvelles saveurs auxquelles ils n'ont pas goûté auparavant. Sous une musique endiablée, étudiants et invités s'amusent et, avec les amis, ils prennent des photos pour se souvenir de cette belle fête.

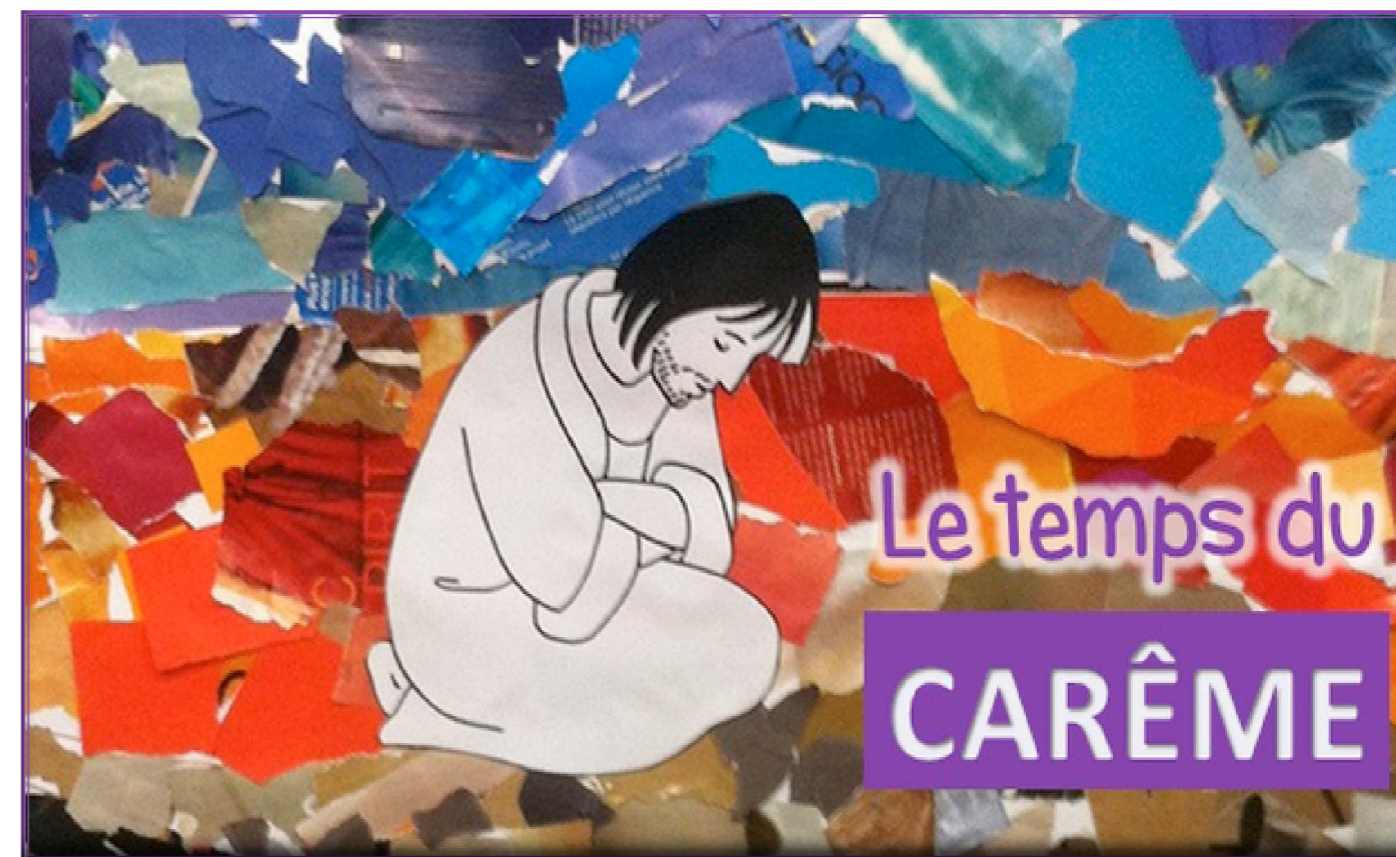
La fête a pris fin vers 14 heures. Le rendez-vous est alors pris pour l'année prochaine.

Par Soda Mbodj, étudiante en ITS2 à l'ENSAE

LE CAREME EN 6 QUESTIONS

La majorité des sénégalais connaissent bien les préceptes du ramadan mais le carême chrétien qui s'est achevé il ya quelques mois est moins bien connu du sénégalais lambda. Le Carême 2017 a été intensément vécu à la Maison de la Statistique (l'ANSD) où les fidèles chrétiens ont ob-

servé sa pratique depuis le mercredi 1er mars (mercredi des Cendres) jusqu'au 16 avril, dimanche de Pâques, sous les encouragements de leurs collègues des autres confessions.



1. QU'EST-CE QUE LE CAREME ?

Le Carême est une période de quarante jours (quadragesime en latin) permettant de préparer les Pâques. C'est à partir du 4ème siècle qu'on note la tendance à en faire un temps de pénitence et de renouvellement dans toute l'Église avec la pratique du jeûne et de l'abstinence. La durée du carême fait référence à l'isolement de Jésus dans le désert qui a duré 40 jours.

2. QUELS SONT LE DÉBUT ET LA FIN DU TEMPS DE CARÊME ?

Le carême commence le mercredi des Cendres et s'achève le dimanche de Pâques.

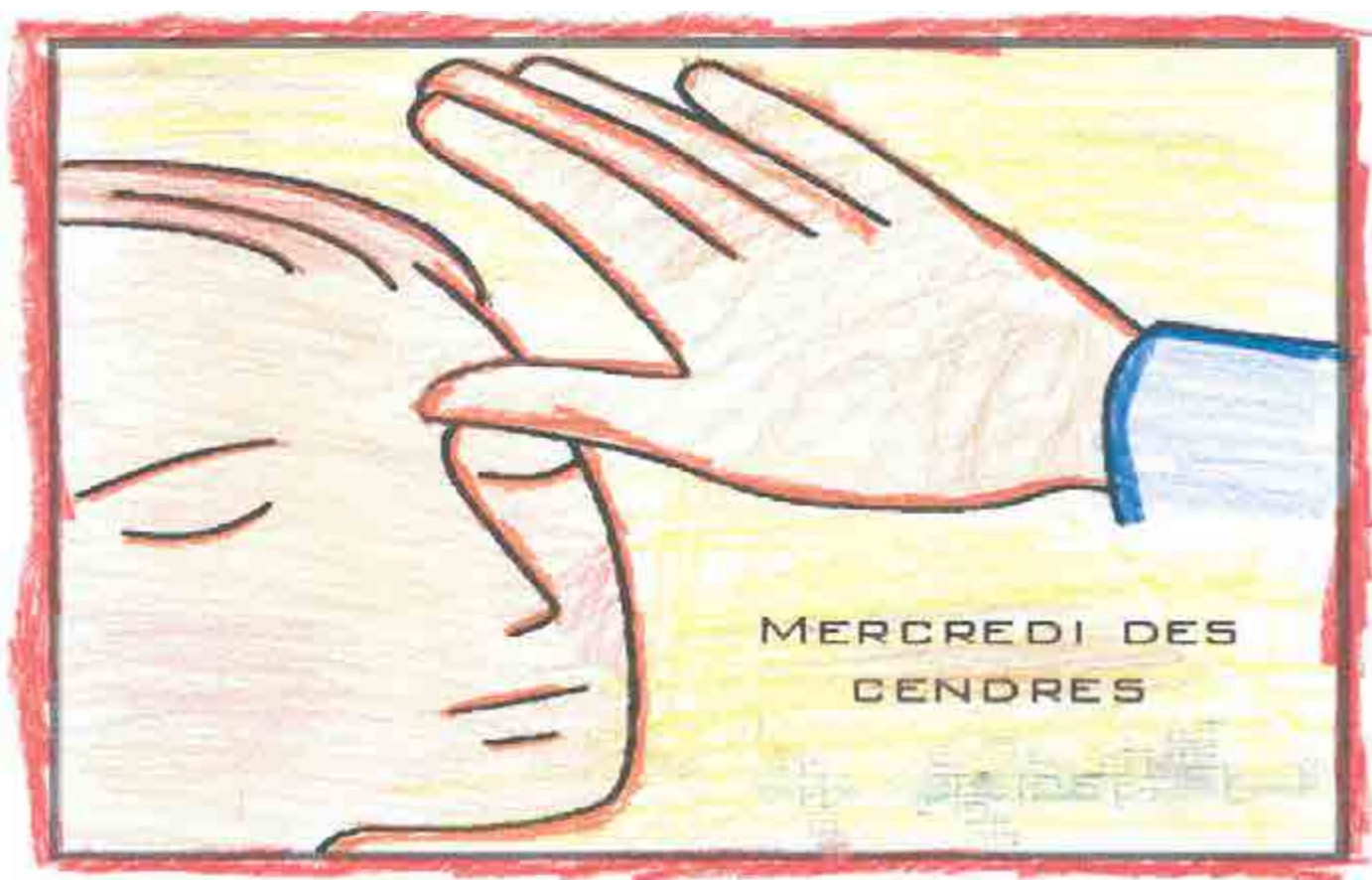
3. QU'EST-CE QUE LE MERCREDI DES CENDRES ?

Le mercredi des Cendres est le début du Carême : c'est un jour spécialement pénitentiel où les chrétiens montrent

leur désir de se rapprocher de Dieu. L'imposition des cendres invite à parcourir le temps du Carême comme une immersion plus consciente et plus intense dans la religion par la prière et la charité. Elle rappelle aussi au chrétien sa fragilité en tant qu'être humain. Les cendres viennent des rameaux bénis du dimanche des Rameaux de l'année précédente.

4. À QUOI L'ÉGLISE NOUS INVITE-T-ELLE EN CARÊME ?

L'Église invite ses fidèles à faire de ce temps-là une sorte de retraite spirituelle où l'effort consenti à la méditation et à la prière doit être soutenu par un effort dans la mortification personnelle dont la mesure est laissée à la libre générosité de chacun. S'il est bien vécu, le Carême prépare à une authentique et profonde conversion personnelle afin que l'on participe mieux à la fête la plus grande de l'année : le Dimanche de Pâques. La conversion est l'affaire d'un instant, la sanctification prend toute la vie.



## 5. QUELLES SONT LES OBLIGATIONS D'UN CATHOLIQUE PENDANT LE CARÊME ?

### La pratique du Carême va insister traditionnellement sur 3 points :

- Le jeûne : c'est-à-dire une forme de privation par quoi on veut montrer que l'on est libre par rapport aux dépendances matérielles comme le tabac, l'alcool, la drogue, mais aussi d'autres formes de dépendances qui dépassent de loin la nourriture. C'est, dans toutes les religions, un exercice qui favorise l'intériorité. Concrètement, au cours du Carême le Jeûne est demandé le jour du mercredi des Cendres et le vendredi Saint. Il consiste à prendre un repas léger le midi, sans alcool et sans viande. Ne pas confondre avec l'abstinence (de viande) qui est demandée, durant le Carême, tous les vendredis et le mercredi des Cendres. Notons que le jeûne ne se pratique pas les dimanches.
- Le partage, ou l'aumône : si le jeûne nous permet de vivre en hommes libres, le partage nous invite à vivre en frères. Lié au jeûne, le partage indique le sens de nos privations. Il ne s'agit pas de se priver pour le plaisir, mais bien pour s'ouvrir aux autres.
- La prière : si par le jeûne, on se « désencombre » de soi,

si par le partage on comble l'autre de notre richesse, par la prière on se purifie spirituellement. Durant le Carême on s'engage à vivre le jeûne, le partage et la prière « dans le secret », c'est-à-dire non pas de manière extérieure, formelle et ostentatoire, mais dans l'intériorité. Le plus important, c'est l'attitude intérieure et non pas le respect formel d'un rite par pure obéissance.

## 6. QUEL EST LE SENS DE LA PRATIQUE DU JEÛNE ET DE L'ABSTINENCE ?

Le Carême fait écho à l'appel de Jésus à la conversion et à la pénitence.

Il ne vise pas d'abord les œuvres extérieures, les jeûnes et les mortifications, mais la conversion du cœur, la pénitence intérieure. Sans elles, les œuvres de pénitence restent stériles et mensongères ; par contre, la conversion intérieure pousse à l'expression de cette attitude en des signes visibles, des gestes et des œuvres de pénitence.

En tout état de cause, la fête des Pâques ne constitue donc pas simplement l'aboutissement d'une épreuve d'abstinence et de pardon, elle symbolise pour le fidèle chrétien un nouveau départ.

**Par Yvette Dia, assistante Cellule de communication**

## RAMADAAN MUBAARAK

### Qu'est-ce que le ramadan ?

Le ramadan est l'un des cinq piliers de l'Islam. Il s'agit d'une période de recueillement au cours de laquelle les musulmans n'ont pas le droit de manger, de boire, de fumer, et ce, de l'aube au coucher du soleil. Seules les personnes malades, les femmes en période de menstruations, les femmes enceintes (ou qui allaitent), les personnes âgées et les enfants pré-pubères sont dispensés de respecter le jeûne. À la tombée de la nuit, les fidèles se rassemblent en famille et entre amis pour rompre le jeûne.



Ainsi, les musulmans ont le devoir de prier, de réfléchir sur la place de la foi dans leur vie et sur la façon de développer leurs qualités humaines, telles que la patience, la douceur, la compassion et l'humilité. Enfin, ils pratiquent l'aumône, qui consiste à verser une taxe obligatoire à la mosquée où à un individu dans le besoin, juste avant la fin du Ramadan. C'est la Zakaat Al Fitr.

Le premier jour du mois suivant, on célèbre l'Aïd al-Fitr, la fête de la rupture du jeûne.

### L'origine du ramadan

Le ramadan marque le début de la révélation du Coran au prophète Mahomet, et se pratique durant le mois saint, c'est-à-dire au neuvième mois du calendrier lunaire musulman. De l'arabe ramida, le mot ramadan signifie chaleur intense, car le ramadan est considéré comme une bonne action brûlant les péchés. Si les musulmans doivent jeûner, c'est parce que dans le Coran, Allah (swt) a déclaré le jeûne obligatoire. Les périodes du ramadan varient d'une année à l'autre, et se calculent en fonction de la position de la lune et de l'endroit où l'on se trouve sur terre. Elles sont fixées par les autorités musulmanes de chaque pays.

### Quel est le sens spirituel du jeûne ?

Une place toute particulière est attribuée à l'intention du croyant : ainsi, pour que le jeûne soit « accepté », ou « validé » par Dieu, il est indispensable qu'il soit pratiqué avec sérieux et dévotion, et non de manière mécanique ou détachée. Le sens spirituel du jeûne, qui vise à purifier, à se tourner tout entier vers Dieu, à se détacher des biens matériels afin de se rappeler de l'essentiel grâce à



une discipline stricte est fondamental. C'est également l'occasion de se tourner vers les autres, de manifester son amour, son altruisme et sa générosité envers ses proches. Enfin, le ramadan est la période où les musulmans du monde entier sont en communion, se réunissent dans les mosquées, et tournent leur être tout entier vers Allah, « celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux ».



## ENIGME N° 2: Solution

Qu'est ce qui fait le tour du monde en restant toujours dans son coin ?

**Solution : le timbre**

## ENIGME N°3 : Pour me respecter, il faut me donner, pour me donner, il faut me respecter ?

Solution ? .....

### Mots croisés N° :3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

### Horizontalement

1. Fruit très prisé en période de jeûn – Sigle d'association de la maison 2. Aux anges – Comptent sur 3. Note de musique - Pronom démonstratif – Cet appareil qui nous a permis de recenser vite et bien 4. Distinction honorifique – Silencieux 5. Solder un passif 6. Sigle du dernier Recensement – Enquête Continue 7. Voix graves – Lieu 8. Nourriture quotidienne – Cellule rattachée à la DG 9. Saison d'Europe – République Arabe 10. Colère – Régulier 11. Crochet – Conifère.

### Verticalement

1. Etude quantitative de la Population 2. Inséparables – Blanc de l'œuf 3. Pronom Personnel – Détenues 4. Règle double – Voix éteinte 5. Curas dans le désordre – Fin de verbe conjugué au futur 6. Note – Dans la musique – Sa Majesté 7. Paresseux – Possessif – Pisté dans le désordre 8. Rendre pur – Poil long 9. Un des pays les plus peuplé du monde – Dix jours 10. Méthodes mathématiques de recueil et d'analyse de données.

## Mots croisés N° :2 : Solution

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	E	V	I	S	I	O	N	S
2	R	E	L	A	T	E	R		U	T
3	O			L	A	D		E		E
4	J	A	S		T	U	N	N	E	L
5	E	C	O	N	O	M	I	Q	U	E
6	C	O	C	O		S	A	U	R	S
7	T	R	I	E	R		T	E	O	
8	I	E	A		A	B		T		A
9	O		L	A	C	U	N	E	U	X
10	N	E	E		E		A	U	N	E
11	S	I	S	E		A	T	R	E	S

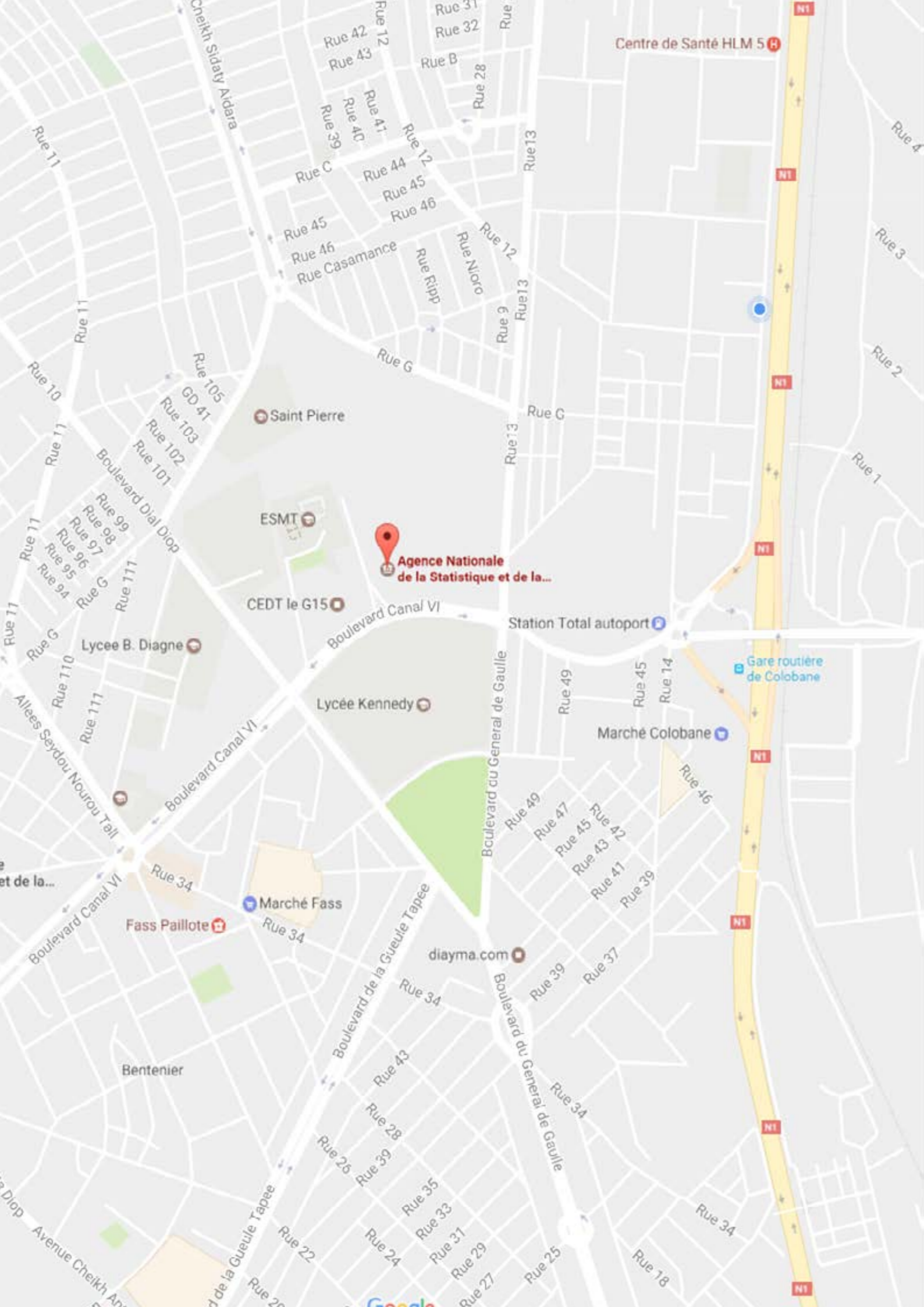
### Horizontalement

1. Calculs statistiques qui anticipent 2. Narrer- clé musicale 3. Diminutif d'un médecin - Pour séparer deux mots au clavier 4 - Journée des statisticiens - celui de Sombédioune 5. Un élément du sigle DPEE— République sœur du Sénégal 6. Noix prisée - poissons bien rangés 7. Travailler à la Poste - Diminutif de Téocalli 8. Inspection élémentaire —début d'alphabet 9. Incomplet 10. Ecluse - Mangeoire de basse-cour 11. Placée à l'Etude - coins chauds.

### Verticalement

1. Méthode de calcul de population - estimation 2. Note de musique - Aromatique indien - deux voyelles de peine 3. Article arabe - humaines 4. Relief - sauveur des espèces 5. Célèbre village de Kédougou - Subdivision humaine 6. Orpins - grugé 7. Infinitif - n'avouât pas 8. Important - Personnel de collecte 9. Comme un ver -monnaie au ponant- page d'édito 10. Monuments - centrés.

Rendez-vous au prochain numéro pour les solutions







**LA VISION DE L'ANSD :**  
« Un centre de références en matière de production et de diffusion  
d'une information statistique de qualité au service de tous les utilisateurs ».

Rocade Fann Bel-Air, Cerf volant - Colobane - BP 116 Dakar RP (Sénégal)  
Téléphone : (221) 33 869 21 39 - Fax : (221) 33 824 36 15  
E-mail : statsenegal@ansd.gouv.sn / statsenegal@yahoo.fr - Site web : www.ansd.sn